



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet et champ d'application :

Suite à la commande d'une formation ou d'une prestation de conseil, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Documents contractuels :

A la demande du Client, WAX fait parvenir à ce dernier une convention de prestation en double exemplaire et/ou un devis détaillé accompagné des présentées conditions générales de vente.

Le client engage WAX en lui retournant dans les plus brefs délais un exemplaire de la convention et/ou du devis signé et portant son cachet commercial.

La prestation est facturée selon les modalités convenues avec le client, au fur et à mesure de la prestation si elle dure sur plusieurs mois ou au terme de cette dernière.

A l'issue d'une action de formation, une attestation de présence est adressée au Service formation du Client.

Prix, facturation et règlement :

Les prix pratiqués par WAX sont indiqués HT/TTC pour la formation et HT pour le conseil (TVA 20%). Toute formation commencée et stoppée du fait du Client est due en totalité.

Toute prestation de conseil commencée et stoppée du fait du Client ou de WAX donnera lieu à la facturation des actions de conseil déjà réalisées à la date d'arrêt de la prestation.

Sauf mention contraire, les frais de déplacement en dehors de l'île de France, les frais de repas et les éventuels frais d'hébergement du formateur font l'objet d'une prise en charge par le Client sur la base des frais réels engagés.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de la société WAX à réception de la facture et dans un délai maximum de 30 jours calendaires.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, WAX se réserve la faculté de suspendre toute prestation en cours et/ou à venir et à enclencher toute mesure permettant le recouvrement rapide des sommes dues.

Pénalités de retard :

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Règlement par un OPCO :

En cas de règlement d'une prestation de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences dont il dépend, il appartient au Client de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa demande. Le règlement de la prestation par l'entreprise ne saurait être impacté par une prise en charge partielle ou nulle de l'OPCO. WAX ne pratique pas la subrogation, sauf mention contraire explicite dans la convention de formation.

Conditions d'annulation et de report d'une action de formation :

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Si le client annule la commande de formation entre un mois et quinze jours avant la date de début de la formation, ce dernier sera redevable envers WAX, de la somme correspondante à 30% du prix convenu. Si le bénéficiaire annule la commande de formation moins de 15 jours avant la date de début de la formation, ce dernier sera redevable envers WAX d'une somme correspondante à 50% du prix convenu. Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de force majeure. Des mentions complémentaires peuvent être prévues dans les conventions de prestation.

Propriété Intellectuelle et copyright :

L'ensemble des outils, fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale) utilisés par WAX pour assurer les prestations ou remis aux stagiaires dans le cadre des formations, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents sans l'accord express de WAX. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client ou le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations ou de prestations de conseil/ accompagnement.

Références :

Le Client accepte d'apparaître comme référence de WAX sur ses supports commerciaux, dont son site internet, concernant les actions effectivement mise en œuvre.

Informatique et libertés :

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à WAX en application et dans l'exécution des prestations de conseil ou des actions de formation, pourront être communiqués aux partenaires contractuels de WAX, pour les seuls besoins desdits stages ou prestations de conseil. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

Renonciation :

Le fait, pour WAX de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Loi applicable :

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre WAX et ses Clients.

Attribution de compétence :

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétences matérielle et géographiques s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de WAX qui se réserve le droit d'y renoncer.

Election de domicile :

L'élection de domicile est faite par WAX à son siège social situé 231 Rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

Work And eXperience (WAX)

231 Rue Saint-Honoré- 75001 PARIS

SIRET : 893 428 151 00011 – N° déclaration d'activité : 11756284375

Tel : 06 03 15 60 65 – cfavier@wax-cf.fr

MAJ 01/2025